

La conduite délictueuse des adolescents et quelques facteurs explicatifs

Marc Le Blanc, Ph.D. (Criminologie), Société Royale du Canada, Boursier Killam, Professeur titulaire, École de psycho-éducation, Chercheur titulaire, Groupe de recherche sur l'inadaptation psychosociale chez l'enfant, Université de Montréal

Au Québec divers travaux analysent la conduite délictueuse des adolescents et ses facteurs explicatifs. Ces travaux, d'ordre sociologique, psychologique et criminologique, ont été, pour la plupart, recensés (voir Le Blanc 1985a, Le Blanc, 1994a). Ce texte se limite à trois objectifs. Premièrement, exposer nos résultats originaux, en particulier un modèle du développement de l'activité délictueuse chez les adolescents. Deuxièmement, identifier les facteurs clés qui ressortent de nos recherches longitudinales, plus spécifiquement ceux relatifs à la famille, à l'école et aux pairs. Et, troisièmement, résumer notre théorie de la régulation personnelle et sociale de l'activité délictueuse.

1. Le développement de l'activité délictueuse

Le Blanc et Fréchette (1989) ont identifié deux processus qui assurent le développement de l'activité délictueuse, l'activation et l'aggravation. Le processus d'activation réfère à la manière dont l'agir délinquant est stimulé dès qu'il s'amorce. Une fois que ce processus a joué, le résultat est une activité délictueuse marquée par un niveau élevé de fréquence (l'accélération), de durée (la stabilisation) et de variété (la diversification), avec en plus la présence de précocité. Les données rapportées par ces auteurs établissent l'effet de la précocité sur la productivité ultérieure chez les jeunes délinquants. Ce qui est remarquable dans les distributions des médianes de fréquence, de durée et de variété, c'est leur décroissance monotonique. Ces tendances s'observent également chez les prépubères et pour les troubles de comportement (Le Blanc et McDuff, 1991).

En somme, l'effet d'activation passe par plusieurs voies. La première est celle de la stabilisation, la précocité s'affirme alors source puissante de durée; les activités illicites sont persistantes mais elles ne sont pas nécessairement abondantes et/ou variées. La seconde voie est celle de l'accélération, l'apparition de l'agir délictueux, soit au cours de la latence, soit au milieu de l'adolescence, entraînant une fréquence élevée; les activités illégales sont alors nombreuses mais elles ne sont pas nécessairement variées et/ou durables. La troisième voie est celle de la diversification, la précocité favorisant un degré important de diversité délictueuse; les activités criminelles sont alors hétérogènes mais elles ne sont pas nécessairement abondantes et/ou durables. Finalement, la quatrième voie, la plus criminogène de toutes, prend appui sur l'interaction entre la durée, la fréquence et la variété sur un fond de précocité, les activités délictueuses débutent tôt et par la suite deviennent abondantes, variées et durables de par l'effet dynamique de ces trois mécanismes l'un sur l'autre. C'est ainsi que la délinquance chronique se construit.

La question de l'aggravation, de l'existence d'une séquence spécifique de conduites délictueuses dans le développement de l'activité délictueuse, est âprement débattu dans les cercles criminologiques (voir Blumstein et ai., 1986). Les analyses de Fréchette et Le Blanc (1987) et de Le Blanc et Fréchette (1989) sur la délinquance auto rapportée des jeunes délinquants montrent, d'une part, que les types de délits semblent s'enchaîner de façon spécifique selon l'âge du début, la durée et l'âge d'arrêt de l'activité délictueuse et, d'autre part, que les types de délits commis, la fréquence, la gravité et la violence des activités délinquantes changent à mesure que l'âge s'accroît. En faisant l'examen de ce graphique, la conclusion qui s'est imposée aux auteurs est celle qu'une séquence spécifique de délits existe dans le développement de l'activité délictueuse. Cinq stades de développement de l'activité délictueuse émergent; l'apparition, l'exploration, l'explosion, la conflagration et le débordement.

Au départ, habituellement entre huit et dix ans, les activités délictueuses s'affirment homogènes et bénignes, s'exprimant à peu près strictement sous la forme de menus larcins; c'est le stade de *l'apparition* ou de l'émergence. Par la suite, les essais se continuent, généralement entre dix et douze ans, par une diversification et une aggravation des délits; avec essentiellement le vol à l'étalage et le vandalisme, c'est le stade de *l'exploration*. Ultérieurement, autour de treize ans, une augmentation substantielle de la variété et de la gravité des délits apparaît et quatre nouveaux types de délits prennent leur essor, qui sont le vol simple, les désordres publics, le vol avec effraction et le vol d'une personne; c'est le stade de *l'explosion* avec, très certainement comme épine dorsale, le vol avec effraction, qui à cause de sa longévité plus importante, constitue le ferment majeur de cette nouvelle expansion. Ensuite, autour de quinze ans, l'hétérogénéité, la variété et la gravité augmentent encore en même temps que la rétention est présente et quatre types de délits viennent étoffer cette amplification, soit le commerce des drogues, le vol d'un véhicule à moteur, le vol grave et l'attaque d'une personne; c'est le stade de la *conflagration*. Finalement, un cinquième stade se manifeste uniquement au cours de l'âge adulte, celui du *débordement* vers des formes plus astucieuses ou plus violentes d'agir délictueux. De plus, le chevauchement des durées à la figure 2 illustre très bien le phénomène de la rétention des délits d'un stade à un autre, particulièrement en ce qui concerne les stades de l'exploration et de l'explosion, de l'explosion et de la conflagration.

Le Blanc et ai. (1991a) rapportent qu'une proportion substantielle des adolescents conventionnels progressent de délits moins graves vers des délits plus graves, particulièrement de l'apparition à l'exploration et dans une proportion moindre de l'exploration à l'explosion. Et, Le Blanc et Fréchette (1989) signalent que 92% des jeunes délinquants progressent lorsque les cinq stades sont considérés, 31% gagnent un échelon, 43% deux échelons, 25% trois échelons et 3% de quatre échelons.

2 Les facteurs clé d'ordre social et psychologique

Il ne saurait être question de synthétiser l'ensemble de nos travaux sur le thème de l'influence des facteurs sociaux et psychologique ou même de résumer tous ceux réalisés

au Québec (voir Le Blanc 1985a et 1994, Fréchette et Le Blanc 1987). Ce texte se borne à souligner quelques progrès récents.

Famille. La documentation criminologique sur le rôle de la famille dans la genèse de la conduite délictueuse est abondante, ce qui est tout à fait compréhensible car la famille est le premier agent de socialisation de l'enfant. Deux questions reviennent constamment dans les écrits: quel type de famille est le plus néfaste? Quel facteur familial est davantage actif?

Toutes les études s'entendent pour démontrer que c'est dans les familles brisées, en comparaison des familles intactes, que l'on retrouve davantage de délinquance, ceci comme pour les autres formes de troubles de comportement. Toutefois, les familles monoparentales matricentriques présentent un taux de délinquance moins élevé que les familles reconstituées et beaucoup moins élevé les familles monoparentales patricentriques (Le Blanc et ai., 1991b). Ce que ces auteurs ont aussi établi, c'est que le fonctionnement psychosocial de la famille est affecté de la même manière par ces types de familles. Les familles les plus déficientes sont les familles mono-parentales patricentriques, suivi des familles reconstituées, ensuite des familles monoparentales matricentriques et enfin des familles intactes.

Par contre, le mécanisme en vertu duquel les facteurs familiaux modulent l'activité délictueuse est indépendant du type de famille. Cinq domaines principaux de facteurs le constitue: les conditions structurelles, la conjugalité, les liens psychosociaux, l'exposition aux modèles parentaux déviants et les contraintes sociales. Les analyses de Le Blanc et Ouimet (1988) établissent que les conditions structurelles (statut socio-économique, grandeur de la famille, travail de la mère, etc.) et la conjugalité (rapports affectifs entre les parents, discorde, etc.) n'affichent pas de liens directs avec la conduite délictueuse, mais qu'ils déterminent la qualité des liens entre l'enfant et ses parents et l'importance des modèles déviants. Ces deux dernières catégories de variables ne manifestent pas davantage de rapports directs avec la conduite délictueuse, plutôt ils modulent les contraintes. Les contraintes intériorisées (légitimité des normes familiales, etc.) et imposées (règles, supervision et sanctions) présentent les seuls liens directs avec la conduite délictueuse, plus elles sont déficientes plus le niveau de délinquance de l'individu est élevé. Elles agissent comme une sorte de catalyseur de l'impact de l'ensemble des facteurs familiaux.

Ce mécanisme semble indépendant de l'âge, il a également été observé chez des prépubères (Le Blanc et McDuff 1991), et du sexe de l'adolescent. Le Blanc et Ouimet (1988) montrent qu'il s'applique à la fois aux filles et aux garçons mêmes. Si les facteurs affectifs présentent un poids plus élevé chez les filles et la conjugalité une importance supérieure chez les garçons. Quand à la valeur prédictive de ces divers domaines de variables, les contraintes dominent pour la délinquance à la fin de l'adolescence et les liens psychosociaux pour expliquer la criminalité adulte (Le Blanc 1992, 1994b).

École. Si la délinquance apparaît comme une activité illicite courante au cours de l'adolescence, elle est peu répandue en milieu scolaire; par contre, la relation entre

l'inadaptation scolaire et la délinquance s'avère significative et bidirectionnelle (Le Blanc 1985b). Le Blanc et al. (1992) proposent et vérifient un modèle explicatif qui comprend cinq catégories principales de variables scolaires: les conditions structurelles (l'éducation des parents, etc.), la performance (retard scolaire, résultats), les liens avec l'école (attachement au professeur, engagement envers l'école, etc.), la conduite en milieu scolaire et les sanctions imposées par le milieu scolaire. Les analyses révèlent que seules les deux dernières catégories de variables affichent des liens directs avec la conduite délictueuse, la performance et les liens, tout en interagissant, médiatisent l'impact des conditions structurelles sur la conduite et les sanctions. Ce modèle est valide pour les deux sexes et divers groupes d'âges; toutefois, quand il s'agit d'expliquer la criminalité adulte les variables relatives à la performance prennent le dessus sur les variables en rapport aux liens psychosociaux (Le Blanc et ai., 1993, Le Blanc, 1994b)

À priori, on serait porté à croire que l'abandon scolaire exerce un impact négatif sur la conduite délictueuse, tout comme les facteurs des cinq catégories précédentes. À l'opposé de cette hypothèse, Fréchette et Le Blanc (1987) montrent bien que dans certains cas l'abandon scolaire entraîne une réduction de la délinquance, mais que l'accès au travail doit être considéré comme la source prioritaire de l'intégration sociale à la fin de l'adolescence. Si l'échec scolaire est un facteur important en soi, c'est l'ensemble du processus de transition de l'école au monde du travail qui doit être considéré pour bien rendre compte de l'évolution de la délinquance. De son succès dépend en grande partie le désistement de l'activité délictueuse (Le Blanc 1993, 1994c). Il a également été montré que le décrochage scolaire peut être prédit à partir de variables scolaires, familiales et du style de vie et que les décrocheurs précoces, imprévus et tardifs peuvent être différenciés (Le Blanc et ai, 1993b).

Pairs. En criminologie, on a constamment évoqué l'influence des pairs, et plus particulièrement des pairs délinquants, comme facteur central dans l'explication de la conduite délictueuse. Plusieurs travaux québécois soutiennent cette position (voir Fréchette et Le Blanc 1987). Les amis délinquants, qu'ils apparaissent d'ailleurs avant ou après les premières manifestations délictueuses, semblent constituer une condition tout à fait propice au développement de la délinquance. Particulièrement, Si la présence de pairs délinquants s'accompagne d'un mode déviant d'occupation du temps libre (peu de participation aux loisirs organisés, travail après l'école, flânerie, etc.) et de certaines activités qui encouragent la conduite délictueuse (consommation de drogues, désordres de conduite, activités sexuelles précoces, etc.).

Contraintes sociales. Les criminologues ont toujours débattus la question de l'impact des réactions sociales formelles (arrestation, emprisonnement, etc.) et informelles (exclusion, admonestation, etc. par les parents, les pairs, les autorités scolaires) en regard des l'intériorisation des normes ou de la moralité. Nos travaux montrent, qu'il s'agisse de la délinquance des adolescents ou de la criminalité adulte, que ce sont les contraintes internes qui dominent les contraintes externes dans l'explication de la conduite délinquante (Le Blanc, 1994d).

Personnalité. En comparaison des facteurs sociaux précédents, les facteurs psychologiques occupent une place secondaire dans l'explication de la conduite délictueuse des adolescents (Le Blanc et ai., 1988). Toutefois, ils permettent de distinguer facilement les adolescents conventionnels des jeunes délinquants, ces derniers affichant des retards développementaux majeurs (Fréchette et Le Blanc 1987> et cette différence se maintient encore à 32 ans (Le Blanc, 1993). En plus Fréchette et Le Blanc (1987) établissent que les facteurs psychologiques surpassent les facteurs sociaux lorsqu'il s'agit de rendre compte du développement de la conduite délictueuse, ils constituent les facteurs dominants pour expliquer la délinquance chronique. Ainsi, la délinquance commune des adolescents s'expliquerait presque exclusivement par des facteurs sociaux des domaines de la famille, de l'école et des pairs, alors que la délinquance distinctive serait avant tout la résultante d'un blocage du développement psychologique vers l'allocentrisme.

3. La régulation sociale et personnelle

Hirschi formulait en 1969 une théorie du lien social pour expliquer la conduite délictueuse. Elle affirmait que la force du lien de l'individu avec la société garantit sa conformité aux standards conventionnels de conduite ou, en contre partie, qu'un lien faible avec la société favorise la commission d'actes délinquants. Le lien social peut se nouer avec diverses institutions, plus particulièrement l'école, la famille et les pairs en ce qui concerne l'adolescent. Ce lien a quatre sources: l'attachement, l'engagement, l'investissement et la croyance. Au cours des vingt dernières années, cette théorie est devenu la théorie dominante de la criminologie; de fait, plus de 45 études empiriques viennent confirmer en tout ou en partie cette théorie (Kempf 1993). Caplan et Le Blanc (1985) ont répliqué les résultats de Hirschi sur un échantillon d'adolescents montréalais. En plus, Le Blanc et Caplan (1993) l'ont formalisé, sans compter les différentes élaborations (Le Blanc et Biron 1980, Le Blanc 1983b, Le Blanc 1986; Le Blanc et ai., 1988) et son extension à une théorie générale du phénomène criminel (Le Blanc, 1994c).

La régulation de l'activité délictueuse s'opère à travers les interactions réciproques entre quatre composantes, les liens que l'individu noue avec la société et ses membres, la contrainte exercée par les institutions sociales, le niveau de développement de l'allocentrisme de l'individu et le degré d'exposition aux influences et aux opportunités déviantes et délictueuses. Ces interactions réciproques sont modulées par diverses conditions. Ainsi la régulation de la conduite délictueuse s'opère dans le contexte de diverses *conditions* sociales et de la *capacité* biologique de l'individu. Les conditions qui affectent la régulation sont le sexe et l'âge de l'individu, des caractéristiques sociales de son milieu de vie, des traits biologiques de la personne ou des composantes de son environnement.

Les liens que l'individu noue avec les institutions et ses membres sont de trois ordres, l'attachement aux personnes, l'investissement dans les activités conventionnelles et l'engagement envers les institutions; les deux premières formes de liens se conjuguent comme source de la dernière alors que celle-ci contribue à la consolidation des deux premières. L'introduction de cette composante du système de régulation de l'activité

délictueuse revient à Hirschi. L'individu peut s'attacher à diverses personnes, d'abord à ses parents, son père, sa mère et les membres de sa fratrie, ensuite à des personnes en position d'autorité, ses professeurs, son instructeur dans une équipe sportive, etc., ou à des personnes de son groupe d'âge, ses pairs. Le premier de ces types d'attachement permet le développement des autres types qui par rétroaction renforcent le premier. Ces attachements se construisent dans la mesure où l'individu communique avec les personnes en cause, celle-ci soutiendra une perception adéquate de leurs attentes avec comme conséquence qu'elle favorisera l'assimilation affective à ces personnes. Sur les bases de l'attachement aux personnes, l'individu est en mesure de cultiver son investissement dans la vie sociale des milieux qu'il fréquente et son engagement envers les institutions. L'investissement réfère au temps que l'individu consacre à diverses activités conventionnelles, à remplir ses obligations scolaires, à participer à la vie familiale, à occuper ses temps libres. L'engagement réfère à la manière dont l'individu se crée une obligation principalement face à l'éducation, à la religion et aux sports ou à la culture. L'adulte pourra remplacer l'éducation par le travail et le succès et il y ajoutera le couple et la famille comme institutions envers lesquelles il peut investir et s'engager. L'élaboration d'une obligation envers les institutions sociales repose sur le mécanisme suivant: l'équilibre qui s'établit entre les capacités et la performance supporte les aspirations et le sentiment de compétence tandis que celui-ci permet d'affermir l'attitude d'acceptation de l'institution qui en contrepartie renforce les aspirations et le sentiment de compétence. Cette dynamique attitudinale, sur un fond de capacité et de performance, conduit donc à l'engagement, au développement du sens de l'obligation à l'égard d'une institution. Il est aussi supporté par le niveau des investissements dans la vie sociale de chacune des institutions qui constituent les points d'ancrage de l'individu.

L'allocentrisme est le mouvement de la personne humaine vers ce qui est différent d'elle, c'est la disposition de s'orienter vers les autres et une capacité de s'intéresser aux autres pour eux-mêmes. Fréchette et Le Blanc (1987) utilisent cette notion pour synthétiser l'ensemble des travaux sur la personnalité des délinquants. Elle tire son importance du fait que l'homme, par sa nature même, est voué à la communication, à la relation et à l'échange avec autrui. Le schéma normatif du développement, tel que présenté dans les diverses théories et modèles du développement de la personne humaine, propose justement les étapes de cette progression vers l'allocentrisme. En contre partie, les écrits en psychocriminologie décrivent le délinquant comme un égocentrique, une personne qui rapporte tout à soi et qui favorise son intérêt avant tout. Il traduit une centration excessive, rigide et univoque sur sa propre personne, il maintient un niveau d'égocentrisme qui n'est pas approprié en regard du développement psychologique attendu pour un individu de son âge. L'allocentrisme protège contre les conduites agressives, et prédatrices, il soutient la conformité aux standards conventionnels de conduite et il est tributaire des capacités biologiques et intellectuelles et du tempérament de l'individu. Il en résulte que les liens avec la société, l'attachement aux personnes, l'investissement dans les activités conventionnelles et l'engagement envers les institutions, deviennent plus difficiles à nouer pour l'individu égocentrique. La réceptivité aux contraintes sociales s'en trouve tout autant diminuée chez la personne affectée par un tel retard développemental alors que la sensibilité aux influences déviantes devient plus grande dans ce contexte.

Les contraintes sociales qu'exercent la société pour bloquer l'activité délictueuse peuvent être classées en quatre catégories suivant la combinaison des deux dimensions suivantes: internes ou externes et formelles ou informelles. Les premiers théoriciens de la régulation distinguaient entre les contrôles externes et internes ou directs et indirects, mais Hirschi n'a pas cru bon d'intégrer explicitement cette distinction à sa théorie. Ce faisant, il oubliait une composante dont Durkheim (1924) avait reconnu l'importance en référant à la punition, aux normes et à la surveillance comme des types de conduite qui sont extérieures à l'individu et qui sont doués d'une puissance impérative et coercitive en vertu de laquelle ils s'imposent à lui, qu'il le veuille ou non. La contrainte est formelle lorsqu'elle réfère à une réaction appréhendée ou effective de la part des organismes du système de justice ou de d'autres institutions, par exemple l'école; il s'agit alors soit des sanctions subies soit de la perception du risque d'être sanctionné. La contrainte est informelle lorsqu'il s'agit de la réaction de personnes avec qui l'individu entretient des relations interpersonnelles de nature intime comme celle des membres de la famille ou de ses amis, elle se manifeste alors sous la forme de l'établissement de règles de conduite, de la surveillance et de l'application de sanctions; l'adhésion aux normes est aussi une forme de contrainte informelle. La contrainte est externe si elle se rapporte à des conduites initiées par des personnes de l'entourage de l'individu, il s'agit à la fois des sanctions formelles et informelles. Finalement, la contrainte est interne ou intériorisée dans la mesure où l'individu a fait sien les normes de conduite édictées par l'école, les parents et la société globale; il s'agit ici de l'adhésion aux normes, ce que Hirschi nommait croyances, et de la perception du risque d'une sanction formelle. Si la contrainte externe précède la contrainte interne dans le processus de socialisation des enfants, celle-ci demeure la dernière barrière à l'activité délictueuse, sinon la plus étanche à partir de l'adolescence. La contrainte formelle est indépendante de la contrainte informelle, entre autres parce qu'elle ne s'applique qu'à un nombre très limité d'individus. Si la contrainte sociale s'affiche comme la dernière digue qui protège l'individu de l'activité délictueuse, la réceptivité que chacun manifeste à celle-ci dépend des liens noués avec la société et du niveau d'allogéocentrisme atteint. L'individu réceptif à la contrainte, celui qui adhère solidement aux normes, sera moins susceptible de succomber aux influences et aux opportunités déviantes.

L'exposition aux influences et aux opportunités déviantes et délinquantes est une composante du système de régulation dont l'importance a été reconnue en criminologie depuis la formulation de la théorie de l'association différentielle de Sutherland en 1934. Depuis, les recherches empiriques et les modèles théoriques ont démontré son importance pour expliquer l'activité illicite, mais cette dimension a toutefois été trop longtemps limitée aux amis délinquants. En effet, les influences déviantes et les opportunités de commettre des délits peuvent se manifester suivant diverses autres modalités: par exemple, la télévision, et en particulier regarder la violence télévisée, la participation à d'autres activités déviantes (consommation de drogues licites et illicites, précocité dans les rapports sexuels, etc.), le fait de demeurer dans une communauté où le taux de délinquance est élevé et où les opportunités criminelles sont nombreuses, l'implication dans des activités routinières non conventionnelles (flâner en groupe, fréquenter les arcades, travailler en étudiant, etc.) et le fait de prendre part à des activités conventionnelles en dehors de la maison (sportives ou culturelles). La sensibilité aux

influences déviantes et l'abdication aux opportunités criminelles soutiennent la non-conformité aux standards de conduite dans la mesure où la dynamique suivante est enclenchée. L'implication dans des activités routinières non-conventionnelles et la participation à d'autres activités déviantes augmentent la probabilité qu'à l'adolescent de rencontrer et de s'associer à des pairs délinquants; par ailleurs, l'implication dans des activités non-conventionnelles sera rendu plus probable si la personne est sensibilisée par la télévision aux modalités violentes de relations interpersonnelles et si elle est active en dehors de son milieu familial. De plus, le fait de demeurer dans une communauté dont le taux de délinquance est élevé accroîtra les opportunités d'association avec des pairs délinquants, tandis que la personne qui demeure dans un quartier où les opportunités criminelles sont nombreuses aura plus de probabilité d'y succomber. En somme, les influences déviantes et les opportunités criminelles auront un impact déterminant sur la conduite des individus dans la mesure où elles seront renforcées par l'association avec des pairs délinquants. Et, il s'en suivra que ces affiliations privilégiées seront une source majeure de l'activité délictueuse. Ainsi, un allocentrisme insuffisant, des liens ténus avec la société et des contraintes sociales déficientes accroîtront la sensibilité aux influences déviantes et la possibilité d'abdication devant les opportunités criminelles, et, en contrepartie, elles supporteront un accroissement de l'activité délictueuse. Par contre, cette sensibilité et cette abdication rendront les liens plus difficiles avec la société et ses membres, elles brouilleront la réceptivité aux contraintes sociales et elles ralentiront la croissance de l'allocentrisme.

L'activité délictueuse est régularisée par les forces et les contre-forces impliquées par le niveau de développement personnel atteint, la solidité des liens construits avec la société et ses membres, la puissance des contraintes sociales exercées et le degré d'exposition aux influences et opportunités déviantes disponibles. La régulation de l'activité délictueuse s'accomplit non seulement par une mécanique générale qui transcende les institutions responsables de la socialisation, celles décrites ci-dessus, mais elle s'opère aussi au niveau de chacune d'entre elles. Ainsi, en ce qui concerne les institutions prédominantes pour les adolescents, les normes sociales, la famille, les pairs, l'école et les activités routinières, la régulation de la conduite délictueuse peut être représentée par des théories de moyenne portée.

Conclusion

Malgré le fait que la recherche sur la délinquance des adolescents soit relativement développée au Québec, il n'en demeure pas moins que plusieurs champs restent encore partiellement ou totalement en friche. Concernant le développement de la conduite délictueuse au cours de l'adolescence, il faudrait reproduire les études existantes pour valider l'existence des mécanismes d'activation, d'aggravation et de désistement que les données soutiennent. De nouvelles questions sont cependant d'importance primordiale: la surconsommation des drogues illicites affecte-t-elle le développement de la conduite délictueuse? son développement suit-il un patron semblable pour les filles et les garçons, les adolescents appartenant à diverses minorités ethniques? l'activation est-elle un précurseur automatique de l'aggravation de la conduite délictueuse?

Pour ce qui est des domaines principaux de facteurs explicatifs, la famille, l'école, les pairs, les contraintes et les traits psychologiques, le nombre de questions sans réponse est infini. Toutefois, il est possible d'affirmer que la liste des facteurs explicatifs potentiels est relativement complètes. Par contre, la tâche essentielle consiste à comprendre comment les facteurs se combinent ou pourquoi une même cause ne donne pas toujours les mêmes effets. Un autre domaine important, c'est la compréhension de la combinaison des effets macro et micro; par exemple, comment l'environnement scolaire (grandeur de l'école, composition, ressources, etc.) et l'expérience scolaire (les résultats, les rapports avec les professeurs, l'engagement face à l'éducation, etc.) se combinent pour encourager ou décourager l'activité délinquante d'un adolescent. Ou, comment le type de structure familiale et les caractéristiques des parents se conjuguent pour favoriser un climat psychosocial donné et des méthodes disciplinaires spécifiques dont il résulte des conduites délinquantes. En fait, la question primordiale concernant les causes de la conduite délinquante des garçons est la suivante: comment se combinent les différents facteurs explicatifs? La réponse à cette question a des implications pratiques, les combinaisons de facteurs permettent de définir des types de délinquants qui requièrent des interventions spécifiques. Sur le plan théorique, ce qu'il reste à faire aux théoriciens, c'est d'intégrer, de combiner et de fusionner les perspectives et les notions, c'est une démarche de développement, d'élaboration théorique qui demande plus de rigueur que d'imagination. Il faut donc continuer à raffiner et à formaliser les modèles théoriques.

Références

Fréchette, M., & Le Blanc, M. (1987). Délinquances et délinquants. Chicoutimi: Gaétan Morin.

Hirschi, T. (1969). Causes of delinquency. Berkeley: University of California Press.

Kempf, k. (1993). Hirschi's theory of social control: Is it fertile but not yet fecund?. Advances in Theoretical Criminology, 4, 143-186.

Le Blanc, & M., Biron, L. (1980). Vers une théorie intégrative de la régulation de la conduite délinquante des garçons. Rapport final, volume IV. Rapport de recherche: structure et dynamique du comportement délinquant. Groupe de recherche sur l'inadaptation juvénile, Université de Montréal.

Le Blanc, M. (1983a). La délinquance cachée: une alternative à la délinquance officielle. In Connaître la criminalité: le dernier état de la question (pp 109-146). Presses Universitaires d'Aix-Marseille.

Le Blanc, M. (1983b). Vers une théorie intégrative de la régulation de la conduite délinquante. Annales de Vaucresson ~, 1-34.

Le Blanc, M. (1985a) La délinquance à l'adolescence. In D. Szabo & M. Le Blanc (Eds.), La criminologie empirique au Québec (pp 96-133). Montréal: Presses de l'Université de Montréal.

Le Blanc, M. (1985b). L'école: mécanisme amplificateur de la délinquance des adolescents. In M. Crespo & C. Lessard (Eds.), Education en milieu urbain (pp 367-392). Montréal: Presses de l'Université de Montréal.

Le Blanc, M., & Caplan, A. (1985). A cross-cultural vérification of Hirschi social control theory. International Journal of Comparative and Applied Criminal Justice. ~(2), 123-138.

Le Blanc, M. (1986). Pour une approche intégrative de la conduite délinquante des adolescents. Criminologie, ~(2), 73-96.

Le Blanc, M., & Ouimet, G. (1988). Système familial et conduite délinquante au cours de l'adolescence à Montréal en 1985. Santé mentale au Québec, J1(2), 119-134.

Le Blanc, M., Ouimet, M., & Tremblay, R.E. (spring 1988). An integrative control theory of delinquent behavior: A validation 1976-1985. Psychiatry. ~, 164-176.

Le Blanc, M., & Fréchette, M. (1989). Male criminal activity. from childhood through youth: Multilevel and developmental perspectives. New York: Springer-Verlag.

Le Blanc, M. (1990b). Family dynamics, adolescent delinquency and adult criminality. Psychiatry

Le Blanc, M. (1990c). development of self delinquent samples.

Late adolescence deceleration of criminal activity and and social control: Concomitant changes for normative and Criminal Behavior and Mental Health

Le Blanc, M., & Caplan, M. (1991>. Theoretical formalization, a necessity: The example of Hirschi's social control theory. Advances in Criminological Theory

Le Blanc, M., & McDuff, P. (1991>. L'activité délictueuse au cours de la latence

Montréal: Groupe de recherche sur l'inadaptation psychosociale chez l'enfant, Université de Montréal.

Le Blanc, M., Côté, G., & Loeber, R. (1991a). Temporal paths in delinquency: Stability, regression and progression analyzed with panel data from an adolescent and a delinquent sample. Canadian Journal of Criminology. ~(1), 23-44.

Le Blanc, M., McDuff, P., & Tremblay, R.E. (1991b). Types de famille, conditions de vie, fonctionnement du système familial et de mésadaptation sociale au cours de la latence et de l'adolescence dans les milieux défavorisés. Santé Mentale au Québec, X~l(1>.

Le Blanc, M. (1992). Family dynamics, adolescent delinquency and adult criminality. Psychiatry, 4(4), 336-353.

Le Blanc, M., Vallières, E., & McDuff, P. (1992). Adolescents' school experience and self-reported offending, a longitudinal test of a social control theory. International Journal of Adolescence and Youth, 3(3-4), 197-247.

Le Blanc, M. (1993). Late adolescence deceleration of criminal activity development of self and social control: Concomitant changes for normative delinquent samples. Studies on Crime and Crime Prevention, 2, 51-68.
and and

Le Blanc, M. (1993). Self-control and criminal behavior: Stable or unstable? Intra and inter-generational continuity. 44th Annual Meeting of the American Society of Criminology, New Orleans, 4-7 November 1992. Session 40100.

Le Blanc, M., & Caplan, M. (1993). Theoretical formalization, a necessity: The example of Hirschi's social control theory. Advances in Criminological Theory 4, 329-431.

Le Blanc, M., Janosz, M., & Langelier-Biron, L. (1993). L'abandon scolaire: antécédents sociaux et personnels et prévention spécifique. Apprentissage et Socialisation.

Le Blanc, M., Vallières, E., & McDuff, P. (1993). The prediction of males adolescent and adult offending from school experience. Canadian Journal of Criminology, 4(4), 459-478.

LeBlanc, M. (1994a). A generic control theory of the criminal phenomenon, the structural and the dynamical statements of an integrative multilayered control theory. Advances in theoretical criminology, 4(1), 1-20.

LeBlanc, M. (1994b). Family, school, delinquency and criminality, the predictive power of an elaborated social control theory for males. Criminal Behavior and Mental Health, 4(4), 336-353.

LeBlanc, M. (1994c). Measures of escalation and their personal and social predictors. In H. J. Kerner & E. Weitekamp (Eds.), Longitudinal research on human development and criminal behaviour (pp 149-176). Amsterdam: Kluwer Academic Publishers.

LeBlanc, M. (1994d). The relative importance of internal and external constraints in the explanation of late adolescence delinquency and adult criminality. In J. McCord (Ed.), Coercion and Punishment in Long-term Perspectives. New York: Cambridge University Press.